

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 03 octobre 2025

Engagement d'assiduité

En signant ce document, le candidat s'engage à participer à la préparation en effectuant les devoirs d'entraînement.

Le candidat s'engage également à se présenter à l'épreuve du concours ou de l'examen professionnel ainsi qu'à aviser la SDRF le plus tôt possible de l'impossibilité d'effectuer la préparation en cas de contrainte majeure.



À défaut, une éventuelle demande d'inscription pour une préparation ultérieure ne sera pas prise en compte.

NB : la SDRF ne prend pas en charge les frais liés au transport, à l'hébergement.

Calendrier prévisionnel :

Devoirs d'entraînement	Date de la mise en ligne
1 ^{er} devoir	Le 20 octobre 2025
2 ^e devoir	le 1 ^{er} décembre 2025
3 ^e devoir	Le 26 janvier 2025

Le préparant	Le responsable hiérarchique	Le correspondant local de formation
Nom et prénom : 	Nom et prénom : 	Nom et prénom :
Date : 	Qualité : 	Date :
Signature : 	Date : 	Signature :
	Signature : 	